



## ASSOCIATION DES AMIS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE LAKANAL

Sceaux, le 03/03/2024

### Rapport financier Exercice 2023

Chers amis et anciens de Lakanal,

J'ai le plaisir de vous présenter les comptes 2023 de notre association :

<b>EXERCICE 2023</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<i>Dépenses générales</i>		<i>Recettes générales</i>	
Internet et téléphonie	246,24 €	Subvention Sceaux	450,00 €
Assurance MAIF	219,23 €	Subvention Bourg-la-Reine	500,00 €
Frais bancaires	111,58 €	Intérêts livret A	20,79 €
Achat d'Etude et de prestation de Service	880,00 €	Adhésions	4 589,50 €
		Dons	170,00 €
<i>Dépenses évènementielles</i>		<i>Recettes évènementielles</i>	
Assemblée Générale	178,18 €		
Cenquarantenaire (dont Concert de J. Clerc)	389,09 €		
Cérémonie baccalauréat	3058,80 €	Cérémonie baccalauréat	600,00
Journées du patrimoine	588,20 €	Journées du patrimoine	0,00 €
Concour Arbre remarquable	336,00 €		
Repas d'hiver	0,00 €	Repas d'hiver	0,00 €
<i>Divers</i>		<i>Divers</i>	
Dépenses diverses (DVD...)	0,00 €	Recettes diverses (DVD...)	30,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>6007,32 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>6360,29 €</b>

<b>Résultat 2023</b>	<b>352,97 €</b>
----------------------	-----------------

Association des Amis et des Anciens Élèves du Lycée Lakanal (AAAELLK)  
(Association loi de 1901, déclarée le 14 février 1906 – l'association bénéficie du soutien des villes de Sceaux et Bourg-la-Reine)  
AAAELLK - Lycée Lakanal - 3 avenue du Président Roosevelt  
92330 Sceaux



Sur 2023, l'association a dépensé 6007,32 € pour des recettes de 6360,29 €, soit un Résultat de 352,97 €.

L'année 2023 a été riche en évènements qui ont suscité des dépenses spécifiques avec une recette exceptionnelle liée au partenariat avec notre nouvel établissement Bancaire.

L'association reste principalement financée par les adhésions de ses membres, 4759,50 € en 2023. Nous avons bénéficié de subventions 2023 inchangées des villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine (respectivement 450 € et 500 €). Les dossiers ont été déposés fin 2023 pour les demandes de subvention 2024.

Côté dépenses, les commémorations du 140<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement nous ont coûté 389,09 € lié à la promotion de l'association dans le cadre du Concert de Julien CLERC organisé sous notre impulsion à Bourg la Reine.

Le coût de la traditionnelle cérémonie de remise du baccalauréat s'est établi à 3058,80 € partiellement couvert par une subvention du CIC.

Cet équilibre précaire sur l'année 2023 montre que les ressources de l'association restent limitées limitant ainsi de facto sa capacité d'agir. Ses fonds propres cumulés au fil des ans lui permettent malgré tout d'être sereine dans l'exécution d'un budget maîtrisé.

Compte tenu du changement en cours d'établissement bancaire, la situation de trésorerie s'établie en faisant le cumul des soldes dans les deux établissements :

Compte	01/01/2023	31/12/2023	Variation
CIC	- €	12 554,96 €	12 554,96 €
Livret A	2 267,63 €	20,79 €	(2 246,84) €
Banque Postale	10 444,87 €	489,72 €	(9 955,15) €
<b>Total</b>	<b>12 712,50 €</b>	<b>13 065,47 €</b>	<b>352,97 €</b>

L'association tenant une comptabilité de trésorerie, on retrouve le résultat de 352,97 € par différence entre les avoirs de début et de fin d'année.

Stéphane TURPIN

Trésorier